

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12/09/2014

➤ **Validation d'un inventaire de zones humides par le syndicat mixte du trégor**

L'inventaire des zones humides a été validé et sera donc transmis au conseil général, à la police de l'eau et à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Léon Trégor.

Unanimité

➤ **Amendes de police 2014**

Un projet d'aménagement d'une liaison piétonne entre le bourg et le lotissement de Bel Air, ainsi que la pose de glissières de sécurité à Kéraël a été étudié.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement 2012 consistant à créer un cheminement piétonnier vers le lotissement de Kerzouezou.

Le conseil municipal, approuve ce projet d'aménagement ; des subventions seront demandées.

Unanimité

➤ **Loyer du local rue Ker Huella**

Le loyer du local communal servant actuellement à l'atelier « Le Pot au Feu » est fixé à 100 euros par mois.

Un avenant à la convention de mise à disposition des locaux a été pris pour prolonger l'occupation des lieux jusqu'au 30 septembre 2015.

Unanimité

➤ **Décision modificative**

Une décision modificative a été prise à l'unanimité pour équilibrer les opérations d'ordre.

➤ **Modification des statuts du SDEF**

Lors d'une réunion en date du 17/07/2014 les élus du SDEF ont voté la modification des statuts pour permettre au SDEF de contractualiser avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Présentation du rapport annuel de SPANC 2013 par le Maire ;

Questions diverses :

Chantier de voirie (Kergariou et Gars ar Roue) actuellement en cours par l'entreprise COLAS.

Inauguration de l'espace restauration scolaire le samedi 20/09 à 11h, toute la population y est conviée.